



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



CONSEIL NATIONAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 7 JANVIER 2016

Pour marquer leur opposition à la remise en cause de la politique sociale dans les ministères économiques et financiers (MEF), par la ponction de 30 millions d'euros des crédits dédiés à l'action sociale pour 2016, l'ensemble des organisations syndicales, dont la CFTC, a voté contre le budget de l'action sociale 2016.

Concernant les moyens en personnels, l'impact du schéma d'emplois sur le réseau de l'action sociale et de la santé-sécurité au travail en 2016 n'a pas pu être donné aux organisations syndicales.

Il convient toutefois de souligner que, lors de ce conseil, la CFTC a voté pour la mise en place en 2016 de mesures qui sont destinées à renforcer la palette des prestations existantes :

Ces mesures sont ouvertes aux agents actifs et retraités auprès de l'ALPAF.

➤ **Accession à la propriété**

Augmentation pour les primo-accédants des montants alloués au titre du prêt immobilier complémentaire et de l'aide à la propriété.

	Montants maximum actuels		Montants maximums proposés au 1 ^{er} janvier 2016	
	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Aide à la propriété				
Tranche 1	6 840€	3 630€	8 460€	4 410€
Tranche 2	4 785€	2 520€	6 090€	3 090€
Prêt immobilier complémentaire				
Tranche 1	17 000€	11 500€	22 000€	15 000€
Tranche 2	13 000€	8 500€	17 000€	11 000€

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



➤ **Amélioration de l'habitat**

Le montant alloué au titre du prêt amélioration de l'habitat pour les travaux destinés à réaliser des économies d'énergie, effectués par une entreprise agréée RGE (Reconnue Garant de l'Environnement) est doublé.

Prêt Amélioration de l'Habitat	Montants maximum actuels	Montants maximums proposés au 1 ^{er} janvier 2016
Tranche 1	2 400€	4 800€
Tranche 2	1 600€	3 200€

Dans un contexte de réductions drastiques des moyens alloués à l'action sociale, ces évolutions sont de bonnes nouvelles pour les agents qui subissent une baisse de leur pouvoir d'achat et de leurs rémunérations.

La CFTC réaffirme son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes des agents.

La CFTC réaffirme également sa volonté de garantir l'Action Sociale comme une priorité des politiques ministérielles.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com